

Séance extraordinaire du 31 juillet 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 31 juillet 2017 à 18 h, à la salle de conseil, située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :

Monsieur	Réjean Major	Maire
Monsieur	Luc Larivière	Conseiller
Monsieur	Steve Lefebvre	Conseiller
Monsieur	Yvon Pelletier (*)	Conseiller
Madame	Karo Poirier	Conseillère
Monsieur	Gaston Lacroix	Conseiller
Monsieur	Pierre Parisien	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 **Ouverture de la séance extraordinaire**

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 18 h 30.

Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

0-2 Adoption de l'ordre du jour

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier – PAARRM – Aide financière accordée – Planification des travaux

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

0-2 **Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire**

M.B. 2017-07-31-201

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

- 0-1 Ouverture de la séance extraordinaire
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier – PAARRM – Aide financière accordée – Planification des travaux

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

Adoptée à l'unanimité

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 **Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier – PAARRM – Aide financière accordée – Planification des travaux**

(*) Le conseiller Yvon Pelletier s'est joint aux autres membres du conseil à 18h40.

M.B. 2017-07-31-202

Considérant la résolution M.B. 2017-02-06-027 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 6 février 2017, demandant une subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

Considérant la résolution M.B. 2017-03-13-078 adoptée lors de la séance extraordinaire tenue le 13 mars 2017, spécifiant que la demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) serait pour l'exécution de travaux de réfection de sections du chemin Paul et du chemin Rivière-Gatineau Sud

Considérant que la recommandation de notre députée, madame Stéphanie Vallée, au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, recommandation en faveur de notre municipalité d'une subvention afin de nous permettre de réaliser les travaux, subvention qui se chiffre à la somme de 32 417\$;

Considérant que la deuxième recommandation de notre députée, madame Stéphanie Vallée, au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, recommandation en faveur de notre municipalité d'une subvention supplémentaire de 75 000\$, afin de nous permettre de réaliser lesdits travaux, subvention qui s'échelonne sur trois années;

Considérant que suite aux discussions entre les membres du conseil, il est convenu que les travaux qui seront effectués consistent entre autres :

Chemin Rivière-Gatineau Sud
Travaux de dynamitage
Travaux d'enrochement
Travaux de fossés
Travaux de rechargement

Chemin Paul
Travaux d'asphalte froid;

En conséquence, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de mandater la directrice générale en collaboration avec le directeur des travaux publics pour obtenir des estimés pour les travaux cités sur le chemin de la Rivière-Gatineau Sud et il est aussi résolu de retenir les services du service de génie municipal de la MRCVG afin de procéder à la préparation des plans et devis pour des travaux d'asphalte à être exécutés sur le chemin Paul.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Il est aussi mentionné d'obtenir diverses informations visant la présence de roches sur le chemin de la Carpe.

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Aucune question n'est posée.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

M.B. 2017-07-31-203

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de lever la présente séance extraordinaire à 19 h 15.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Major
Maire

Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière